BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 671

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

390 866 572 RCS Grenoble.
HAPI AEDIFICA.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 200000.00 EUR.
Adresse : Zone artisanale Champfeuillet, Parc de l'Oppidum - Bâtiment d, 38500 Voiron.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PUBLICITE AU BODACC FUSION CREAP'S / HAPI AEDIFICA Société Absorbante : CREAP'S Immatriculée 337 649 586 RCS GRENOBLE Forme : SASU Capital : 358 293 € Adresse du siège : VOIRON (38500), 5 Rue Alphonse Bouffard Roupé Oppositions : Art. L.236-15 du Code de Commerce Commentaires : Avis de Projet de Fusion Société Absorbée : HAPI AEDIFICA Immatriculée 390 866 572 RCS GRENOBLE Forme : SARL Capital : 200 000 € Adresse du siège : VOIRON (38500), Zone Artisanale ou Zone d'Activité Champfeuillet Parc de l'Oppidum – Bâtiment D Actif : 604 347 € Passif : 235 750 € Actif net apporté : 368 597 € Montant prévu de la prime de fusion : 237 697,30 € Rapport d'échange des droits sociaux : Il sera attribué 100 actions ordinaires nouvelles de la Société CREAP'S aux associés de la société HAPI AEDIFICA autres que la Société CREAP'S, suivant le rapport d'échange ci-après : 4,5 parts sociales de la Société HAPI AEDIFICA donne droit à 1 action de la Société CREAP'S. Le mali comptable de fusion s'élèvera à la somme de (6 740,30) €. La fusion prendra effet d'un point de vue comptable et fiscal rétroactivement au 01.10.2024. Date du projet : 12.02.2025 Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-15 du Code de Commerce. Date du dépôt : 13.02.2025 Lieu du dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de GRENOBLE pour chacune des sociétés participantes..